

# *Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du jeudi 27 février 2020*

Présidée par Monsieur Serge Faguet, Maire.

Présents : Mme ALLORENT Véronique, Mme CENDRES Magali, Mme LAFON Angélique, Mme MOINE Dominique ; M. AYMES Marc, M. BARDOU Christian, M. BONNET Alain, M. FAGUET Serge, M. MAIO Sébastien, M. PUECH Thierry.

Absent excusé : néant

Secrétaire de séance : Mme ALLORENT Véronique.

## ✓ **Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte-rendu du Conseil municipal en date du 14 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## ✓ **Modification des statuts du SIAH du Dadou**

Le Maire informe le Conseil municipal que le Comité Syndical du SIAH du DADOU a, par la délibération N° 2019CS112 en date du 30 Novembre 2019, approuvé le projet de modification des statuts dudit syndicat.

Cette modification des statuts a pour objet de les moderniser, les statuts actuellement applicables étant régis par l'arrêté du Préfet du Tarn en date du 13 août 1952, tel que modifié par l'arrêté du Préfet du Tarn en date du 23 janvier 1960.

En application de l'article L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Conseils Municipaux des communes membres du Syndicat doivent se prononcer sur cette modification.

**VU** l'article L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le projet de statuts,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SE PRONONCE EN FAVEUR** de la modification des statuts, telle qu'elle résulte des statuts annexés à la présente délibération,

- **APPROUVE** la délibération du Comité Syndical du SIAH du DADOU portant modification des statuts du Syndicat et les statuts correspondants. **(Délibération n°2020\_D03)**

## ✓ **Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement**

Le Maire expose qu'afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2020 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2019.

A savoir :

- Chapitre 23 :  $466\,509.23 \times 25\% = 116\,627.30 \text{ €}$

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, qui accepte, à l'unanimité, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2020 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif 2020. **(Délibération n°2020\_D04)**

## ✓ **Informations sur la fibre optique**

Monsieur le Maire informe sur les modalités et le calendrier de déploiement de la fibre optique (FTTH).

La fibre sera installée de juin 2020 à juin 2021 pour la partie ouest de la commune et de juin 2021 à juin 2022 pour la partie est de la commune.

## ✓ **Questions diverses**

- **Chantiers Loisirs Jeunes** : les conseillers font plusieurs suggestions de travaux possibles pour 2020 : peindre les cages de foot, débroussailler l'ancien four à briques, sécuriser l'accès à la cascade, ramasser les déchets sur les berges du Dadou.

# *Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du jeudi 27 février 2020*

- **Cascade de Revellat** : Le site est remarquable mais d'accès dangereux. Le Conseil propose de sécuriser l'accès au site en demandant une autorisation de passage aux propriétaires et riverains. Le Maire doit rencontrer la famille Cendres le 12/03 et leur en parlera.
- **Conseil communautaire jeunes** : il s'agit d'un projet au sein de la CCLPA qui paraît difficile à mettre en œuvre puisque les écoles font partie du regroupement pédagogique St Julien du Puy-Montdragon et Laboutarié, cette dernière commune ne faisant pas partie de la CCLPA.
- **Centenaire de Mme Augusta RAYNAL** : le Maire informe que Mme Raynal fêtera ses 100 ans en famille le 08/03 à la salle communale et propose aux conseillers disponibles de l'y rejoindre pour remettre un bouquet de fleurs et une médaille. Les conseillers proposent que la commune participe à l'apéritif.
- **Isolation thermique du gymnase** : la société Neotim basée à ALBI a réalisé l'étude thermique obligatoire dans le cadre de la demande de subvention au titre de la rénovation énergétique auprès de la Région Occitanie. Le projet remplit les conditions d'attribution de ladite subvention. Toutefois, le rapport stipule que le canon de chauffage est interdit en intérieur du gymnase. Le Conseil municipal décide d'installer le canon de chauffage en extérieur, sous abri, avec un tuyau qui enverra l'air chaud dans le gymnase.  
Enfin, un devis pour l'isolation des murs par l'extérieur sera demandé à simple titre d'information.
- **Compteurs électriques Linky** : face aux nombreuses inquiétudes des administrés concernant la pose du nouveau compteur électrique Linky, le Maire informe du courrier de réponse qui est fait à chaque fois que la Mairie est destinataire d'un courrier d'un administré pour refus dudit compteur.
- **Ombrières photovoltaïques** : le Maire a reçu les représentants des sociétés RES et PRE'JOMBRIERES (à qui est transféré le permis de construire initial). Le projet dans son intégralité a finalement été validé par la Commission de Régulation de l'Energie. La date prévisionnelle de début des travaux est fixée à octobre 2020, pour une durée de 5 mois.  
Les eaux pluviales seront récupérées des ombrières et rejetées au fossé. Un éclairage LED sera installé sous les ombrières pour un éclairage du parking lors des manifestations. Un transformateur électrique sera installé à côté des containers de tri et déchets ménagers.  
Les conseillers demandent à ce que les eaux pluviales soient récupérées dans un grand récupérateur pour arroser les espaces verts devant la Mairie.
- **Travaux à TRIFYL** : si cela est possible, le Maire propose aux membres du Conseil de visiter le chantier d'extension du site de Trifyl qui est en cours.
- **Adressage** : les panneaux de rues et numéros de maison, ainsi que leur pose, ont été commandés à l'entreprise Signaux Girod basée à ALBI. Le délai de livraison est d'un mois. La pose des panneaux de rues et numéros de maison se ferait en avril. Un courrier sera adressé à tous les habitants en même temps que l'invitation au 8 mai, pour les informer de leur nouvelle adresse.
- **Remerciements** : en cette dernière réunion du Conseil municipal avant la fin du mandat, le Maire remercie tous les conseillers ainsi que les associations pour leur implication dans la vie de la commune.
- **Commission voirie** : la commission s'est réunie le 26/02 pour faire le point sur les travaux en cours sur les ponts. Les travaux sur le pont de la Lande ont été réalisés par l'entreprise Albert & Fils. Le pont a été entièrement refait avec succès. Toutefois, se pose un problème de hauteur pour le passage de l'eau. Les travaux sur le pont des Pontiers ont débuté.  
Les marchés ont été mis en route pour les granulés et liants.  
Plusieurs trous sont signalés par Madame Moine dans la côte de Revelat.
- **Cellule de veille accidentologie** : une réunion avec les représentants des services de l'Etat et de Monsieur Aymes s'est tenue le 26/02, sur place à Pont-Gourdou. Il a été fait des propositions pour améliorer la qualité de chaussée.
- **Réseau télécom** : de nombreux poteaux téléphoniques sont dégradés. Les interventions se font attendre malgré plusieurs relances auprès d'Orange.
- **Commission parc et matériel** : une nacelle est en panne, un véhicule électrique sera acheté pour circuler dans le centre-ville de Lautrec, pour les ordures ménagères et pour le site d'Aquaval. Pour le désherbage des cimetières, une démonstration d'utilisation de matériel zéro phyto sera faite.

# *Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du jeudi 27 février 2020*

- **Service technique** : un nouveau mécanicien poids lourd et un nouveau directeur technique ont été recrutés. Les services techniques sont mieux organisés. Le matériel (estrade, barrières, barnum etc) devrait être mis à disposition au centre technique à Lautrec.  
La convention avec la C.C Centre Tarn est devenue caduque.
- **SIRP** : il est constaté une moindre qualité des repas livrés par l'ESAT, racheté par SODEXO. Il est envisagé de changer de fournisseur en avril, à la fin du contrat.
- **EHPAD** : suite au projet d'agrandissement, le Conseil suggère que la maison de retraite pourrait approvisionner les écoles en repas.
- **Aquaval** : un bail emphytéotique sera conclu avec le CSN. Le CSN choisira, ensuite, l'entreprise pour les travaux. Les travaux seront suspendus pendant la période estivale d'ouverture d'Aquaval.
- Le Maire communique le résultat comptable de 2019.

Le Maire prononce la clôture de la séance.

CENDRES Magali

LAFON Angélique

MOINE Dominique

BARDOU Christian

BONNET Alain

MAIO Sébastien

ALLORENT Véronique

PUECH Thierry

AYMES Marc

FAGUET Serge